

LES RUMEURS ET INTERNET

Rumors and Internet

Jean-Bruno Renard*

RESUMÉ

Cet exposé va traiter des rumeurs et d'Internet, sous deux aspects: Internet comme objet de rumeurs et Internet comme moyen de diffusion des rumeurs. On définira les rumeurs au sens large comme des informations non vérifiées qui circulent dans un groupe social, et au sens strict comme des informations fausses auxquelles des gens croient. La légende urbaine, ou légende contemporaine, est une rumeur narrative, une anecdote de la vie quotidienne, fausse ou douteuse, mais à laquelle on croit parce qu'elle est vraisemblable et qu'elle véhicule un message moral.

MOTS-CLÉS

Internet; rumeur; moral.

ABSTRACT

This paper will address the rumors and the Internet in two ways: rumors as the subject of the Internet and the Internet as a channel of dissemination of rumors. We define rumors in a broadly way as an unverified information circulating within a social group. In a strict sense, rumors can be understand as false information that people believe. A rumor is an urban myth, a legend, a hoax, or a contemporary narrative, a tale of everyday life, false or dubious, but in which we believed because it is likely, and it conveys a moral message.

KEYWORDS

Internet; rumor; moral.

*Professor de sociologia da Université Paul-Valéry, Montpellier, França. É especialista em sociologia do imaginário. Após estudos em sociologia na Université de Paris X - Nanterre, ele defendeu, em 1974, a tese de doutorado sobre o religioso e o fantástico nas revistas em quadrinhos franco-belgas. Uma de suas obras sobre quadrinhos está traduzida para o português : "A Banda Desenhada", Ed. Presença, Portugal, Livraria Martins Fontes, Brasil, 1981. Desde então, Renard vem pesquisando o fantástico e as lendas urbanas, publicando "Légendes urbaines", com Véronique Champion-Vincent, Payot, 1992 ; "Rumeurs et légendes urbaines", Presses Universitaires de France, coll. "Que sais-je?", 1999 ; e "De source sûre", avec V. Champion-Vincent, Payot, 2002. Em 2006, publicou com Patrick Legros, Frédéric Monneyron e Patrick Tacussel um manual universitário sobre a "Sociologie de l'imaginaire" (Armand Colin), traduzido no Brasil como "Sociologia do Imaginário", pela Editora Sulina, Porto Alegre, 2007. E-mail : Jean-Bruno.Renard@univ-montp3. FRANÇA

1. INTERNET COMME OBJET DE RUMEURS

Les rumeurs qui accompagnent une innovation technologique obéissent au principe général qu'un progrès doit toujours se payer quelque part. Par exemple les poêles en Téflon se lavent aisément mais elles donnent le cancer, le four à micro-ondes évite les longues préparations de plats mijotés mais il transforme les aliments en poisons. Les rumeurs qui prennent pour objet Internet alertent donc sur des dangers liés à son usage.

Le "prix à payer" peut être littéral, c'est-à-dire financier. Une des premières rumeurs ayant pour objet Internet a été la prétendue taxe sur les modems. Au début des années 1990, plusieurs sites Web américains ont laissé entendre que le gouvernement pourrait taxer toutes les communications informatiques, via une redevance sur les modems. En 1995, un million de personnes ont signé une pétition électronique contre ce projet, pourtant inexistant. Une variante de cette rumeur circule en France depuis septembre 2011: un message prétend qu'une taxe sur les e-mails sera mise en place à partir du 1er janvier 2012.

À l'inverse de cette rumeur négative, un message circulant sous forme de e-mail depuis 1999 prétend que si l'on utilise Windows Microsoft et que l'on fait suivre ce message à de nombreuses personnes, on recevra un chèque de Bill Gates. Beaucoup de personnes attendent encore ce chèque!

Au début des années 1990, une anecdote a circulé aux États-Unis, mettant en scène un "mauvais usage" du courrier électronique, non seulement sur le plan technique mais aussi sur le plan moral:

Une entreprise de haute technologie a mis à la disposition de chacun de ses cadres un ordinateur portable avec une caméra numérique incorporée. Un jour, une jeune femme, cadre supérieur dans cette compagnie, utilisa cet appareil depuis une chambre d'hôtel où elle enregistra à l'intention de son amant – un de ses collègues qui était marié – un message audiovisuel: elle se filma en train de faire un strip-tease, dans une attitude aguichante, en murmurant "Viens vite à l'hôtel ce soir, et voici ce que tu auras cette nuit". Malheureusement, elle appuya sur de mauvaises touches de son ordinateur pour expédier le message à son destinataire. La séquence vidéo fut transmise sur les écrans d'ordinateur des 400 employés de l'entreprise. Depuis, le message a même été diffusé à l'extérieur de la compagnie et recopié sur des disquettes vendues dans les marchés d'occasion de l'informatique (RENARD, 1999 : 116-117.)

Cette anecdote est riche de plusieurs leçons morales. Tout d'abord, elle met en garde contre les conséquences de mauvaises manipulations techniques. Nous connaissons tous des cas d'envoi par erreur de e-mails à des destinataires qui n'auraient jamais dû les recevoir.

En deuxième lieu, ce récit montre qu'Internet peut dévoiler publiquement la vie intime. On sait que des personnes ont ainsi vu des images de leur vie privée diffusées.

En troisième lieu, la morale de l'histoire est assez clairement anti-féministe puisque la femme est présentée à la fois comme incompétente et comme immorale. De plus, ce récit exprime la crainte qu'éprouvent les hommes dans le monde du travail envers la concurrence des cadres supérieurs de sexe féminin.

En quatrième lieu, cette légende urbaine condamne l'adultère. Elle modernise l'ancien châtiment de l'exhibition publique de la femme adultère nue. Mais ici la justice est immanente – c'est-à-dire que la coupable est punie par la conséquence même de ses actes – et la punition est rendue publique par une technologie de la communication!

Enfin, le récit révèle les fantasmes d'exhibitionnisme et de voyeurisme que suggère l'utilisation d'Internet. La réalité a dépassé la fiction puisque, grâce à la webcam, des particuliers diffusent sur Internet leur vie quotidienne et intime. Si ces enregistrements ne sont pas volontaires, ils s'inscrivent alors dans les grandes peurs d'une "société de surveillance", digne du Big Brother d'Orwell, où les moyens électroniques sont mis au service d'un pouvoir totalitaire et policier.

D'autres récits expriment la crainte d'une perte de contrôle des ordinateurs par leurs utilisateurs. C'est le thème de la révolte des robots, cher à la science-fiction. Ainsi cette histoire de "machines folles":

Un homme est parti en vacances. Il a programmé son ordinateur pour envoyer automatiquement une réponse à chaque message reçu, indiquant qu'il était parti. Un de ses amis de bureau a fait de même, et a envoyé un message au premier pour lui dire qu'il s'en allait. Si bien que les deux ordinateurs se sont mis à s'envoyer mutuellement des messages et à se répondre chaque fois, à quelques secondes d'intervalle. Au bout de quelques heures, le serveur, totalement saturé, a crashé. Ça a coûté plusieurs millions à leur société pour réparer le système informatique. (AINSLEY, 1997.)

Ou bien encore cette anecdote qui exprime la peur que les machines ne remplacent les hommes:

Dans l'organigramme d'une entreprise figure le nom d'une personne qui gère l'excellent site Web de cette société. En fait, ce n'est pas une personne mais un programme informatique qui transforme automatiquement toutes les lettres d'information, les rapports de ventes, les catalogues et tout le reste en pages Web. Eh bien, cette "personne" n'arrête pas d'être sollicitée par d'autres entreprises qui cherchent quelqu'un pour s'occuper de leur propre site Web. Une entreprise lui a même proposé un très haut salaire et une voiture de fonction! (AINSLEY, 1997)

Si une programmation informatique peut devenir un être humain, elle peut aussi, à l'inverse, "effacer" une personne. Dans le monde moderne informatisé, on craint qu'un individu n'existe que par les fichiers électroniques où il figure. Une légende urbaine américaine raconte qu'un message annonçant le décès d'un membre de newsgroups se répandit tellement vite qu'en une journée les organismes de cartes de

crédit, les banques, sa compagnie d'assurances et même ses employeurs ont supprimé son nom de leurs listes informatisées. Sa femme a même reçu les condoléances de tous leurs amis! (AINSLEY, 1997.)

Les vrais virus informatiques rendent vraisemblables les rumeurs de faux virus. L'un des premiers fut le faux virus "Good Times", fin 1994. Le nombre de virus imaginaires s'élève actuellement à plus de 150. Le comble a été atteint lorsqu'une rumeur, qui a circulé en 2001, aussi bien au Brésil qu'en France, a dénoncé comme virus un utilitaire inoffensif présent dans Windows 98. La rumeur affirmait que ce virus caché allait bientôt s'activer et qu'il fallait le supprimer au plus vite. Il est vrai que ce fichier avait de quoi faire peur par son nom, "Sulfnbk.exe", et par son icône, qui ressemble à des lettres taguées à la bombe noire!

Des messages circulant sur le Net depuis le milieu des années 1990 prétendent que des tueurs en série choisissent leurs victimes par Internet. Cette rumeur des "Online Serial Killers" symbolise de manière extrême les dangers réels que courent les enfants, les adolescents et même les adultes lorsqu'ils tissent par Internet des relations sentimentales avec des interlocuteurs qui cachent leur identité d'âge ou de sexe et qui sont mal intentionnés (pédophiles, escrocs).

Des rumeurs, élaborées dans les milieux fondamentalistes chrétiens, prétendent découvrir dans le monde la marque cachée de Satan, par exemple dans le logo de la firme Procter et Gamble ou dans les codes-barres. Une rumeur désigne le Web comme une invention diabolique en faisant observer que le sigle www correspond au nombre de Satan, 666, puisque le w est la 6^e lettre de l'alphabet hébreu!

L'existence réelle de pirates informatiques, les hackers, associée à l'émergence du terrorisme dans les années 1990, a donné naissance au mythe du cyberterrorisme, c'est-à-dire l'utilisation d'Internet par des groupes terroristes. À partir d'un seul cas avéré de fichiers cryptés sur l'ordinateur portable du terroriste Ahmed Youssef Ramzi en 1995, des rumeurs ont affirmé que les extrémistes islamistes utilisent des messages cryptés sur Internet. Les attentats du 11 septembre 2001 ont accéléré les choses. Des sites Web évoquent l'existence de "logiciels de terreur" utilisés par les islamistes pour crypter leurs messages et préparer leurs attentats. Une rumeur prétendit même que des messages secrets d'Al Quaida étaient cachés dans des images de sites pornographiques! On affirmait aussi que les terroristes avaient accès par ordinateur à la télédétection spatiale par satellite. Le FBI démentit la rumeur selon laquelle les mails échangés par les terroristes étaient cryptés. Les attentats du 11 septembre 2001 relèvent plus d'un artisanat grossier mais terriblement efficace – quelques cutters pour provoquer plus de 6 000 morts – plutôt que d'une haute technologie. Les rumeurs suggèrent l'existence de moyens sophistiqués, mais les seuls matériels trouvés chez les membres du réseau Ben Laden, en Europe ou en Afghanistan, ont été des faux papiers, des détonateurs, des explosifs, des armes à feu et des Corans.

En résumé, les rumeurs et légendes ayant pour objet Internet sont des histoires fausses mais qui reflètent, de manière souvent hyperboliques, des dangers réels: intimité dévoilée, identité usurpée, identité supprimée, virus informatiques, internautes malveillants.

2. INTERNET COMME MOYEN DE DIFFUSION DES RUMEURS

À sa naissance, Internet a été qualifié avec enthousiasme d' "autoroute de l'information". On sait aujourd'hui qu'Internet est aussi, suivant l'expression d'Odile Vernier, responsable d'une agence de communication en France, "la nouvelle autoroute de la désinformation" (citée par AMALOU, 1998: 19). Internet présente plusieurs caractéristiques qui en font un outil privilégié pour la transmission des rumeurs.

Le style "oral". Sous une apparence de média visuel (écriture et image), Internet se rapproche en réalité beaucoup plus de la communication de type oral. Le style écrit des e-mail, des SMS, des Tweets, tend à se rapprocher du langage parlé.

La rapidité de la communication. La rapidité des transmissions réduit le temps entre l'envoi et la réponse, créant des conditions de dialogue proches de la conversation.

L'anonymat. On connaît la personne qui vous retransmet le message mais pas celle qui l'a rédigé. La communication est dépersonnalisée: la typographie uniformisée n'est plus le style d'une écriture à la main qui faisait le bonheur des graphologues. Il n'y a pas de signature manuscrite dans les e-mails. Rien ne prouve que c'est votre interlocuteur qui vous écrit.

Les potentialités de trucages et de faux. Les communications sur Internet, parce qu'elles sont numérisées, sont détachées de tout support matériel, originel, historique, permettant une identification et une authentification. Avec la numérisation, écrit Paul Virilio, "il deviendra impossible de savoir ce qui est manipulé et ce qui ne l'est pas. [...] Le truquage est inhérent à la numérisation" (L'Événement du Jeudi 18-24 février 1999, p. 54). On pouvait autrefois déceler un faux en écriture, une photo retouchée, un son manipulé, cela est désormais impossible avec les textes électroniques, les images et les sons numérisés. Dans les messageries électroniques, un texte écrit n'est pas une garantie de stabilité du contenu car les copier-coller successifs de messages finissent par rendre le texte illisible et il se trouve toujours des personnes pour reformater le texte, en le modifiant légèrement mais significativement, selon le principe des déformations de l'information dans la transmission orale des rumeurs.

La diffusion multiple. À la différence du bouche à oreille et du téléphone, et plus commodément qu'avec le service postal, Internet permet la diffusion simultanée d'un message depuis une source unique vers une pluralité de destinataires. Internet comme la rumeur obéissent à une "nécessité de circulation" (Taïeb, 2001: 237).

Avec ma collègue Véronique Champion-Vincent, nous avons publié deux ouvrages sur les rumeurs et les légendes urbaines, le premier en 1992 et le second en 2002. Dans le premier livre, les rumeurs provenaient essentiellement du bouche à oreille, parfois relayé par la presse. Dans le second, la plupart des

rumeurs avaient circulé sur Internet, que ce soit par e-mails, sur des forums de discussion, sur des blogs ou sur des sites Web.

Citons quelques exemples:

- la rumeur de la mort de Lauryn Hill, chanteuse des Fugees, en 1997 – on se souvient qu’une rumeur semblable, en 1969, avait prétendu que Paul McCartney, l’un des Beatles, était mort;
- la rumeur des dangers de l’aspartame (édulcorant alimentaire), depuis décembre 1998;
- l’avertissement contre des escrocs qui se font passer pour des fournisseurs d’accès et tentent de pirater votre ligne de téléphone portable en vous demandant de composer un numéro (depuis 1998).
- la rumeur du e-mail qu’il faut retransmettre pour pouvoir recevoir gratuitement une caisse de bouteilles de champagne, depuis décembre 2000;
- la légende des aiguilles infectées au virus HIV plantées dans des fauteuils de cinéma, depuis 2001;
- “l’alerte à la banane tueuse”, en février 2002, qui prétendait que des bananes en provenance du Costa-Rica transmettaient une maladie mortelle;
- l’avertissement contre de faux démarcheurs qui proposent aux femmes des sentir un nouveau parfum qui est en réalité une drogue qui fait perdre conscience, depuis 2004;
- un message avertissant du danger qu’il y a à manger des bonbons Mentos puis à boire du Coca-Cola: cela fait exploser l’estomac (depuis juin 2006).

Internet est également un outil idéal pour exposer et diffuser des hypothèses, des théories, parfois présentées comme des certitudes, concernant des événements inexplicables ou non entièrement expliqués. Cela ne concerne pas seulement les amateurs de monstre du Loch Ness, de Yéti ou d’OVNI – qui possèdent bien sûr leurs sites Web – mais aussi les personnes qui ont des idées à propos d’événements qui font l’actualité. Comme l’a dit un journaliste américain: grâce à Internet, “toute personne qui a une théorie possède maintenant un mégaphone” (ZUCKERMAN, 1996). C’est particulièrement le cas des thèses complotistes sur l’accident du vol 800 de TWA le 17 juillet 1996, sur les attentats du 11 septembre 2001 ou sur le tremblement de terre à Haïti en janvier 2010, attribués directement ou indirectement au gouvernement américain.

Les rumeurs concernant le 11-Septembre circulèrent principalement par Internet: sites Web complotistes; e-mails révélant que les attentats étaient inscrits dans une prophétie de Nostradamus, dans la police de caractère Wingdings (en tapant le numéro de vol Q33NY) et dans le billet de 20 \$ US qui, plié d’une certaine façon, fait apparaître le Pentagone et les tours du World Trade Center en feu et même le nom Osama! La légende du “terroriste compatissant” circula par e-mails dès octobre 2001: un homme perd son portefeuille, une femme le ramasse et lui donne, pour la remercier l’homme lui dit de ne pas aller dans tel centre commercial à telle date, la police identifie cet homme comme étant un terroriste. Sur Internet, les rumeurs ne sont plus seulement des énoncés verbaux, ce sont aussi des images, des dessins, des photos. Et l’on a pu parler d’ “images rumorales”.

Internet a développé son propre antidote aux rumeurs et aux légendes qui y circulent. De nombreux sites sont désormais spécialisés dans le repérage et l'analyse des fausses informations. Par exemple les deux sites francophones www.hoaxbuster.com et www.hoaxkiller.fr et les deux sites anglophones www.truthorfiction.com et hoaxbusters.org.

Les réseaux sociaux, comme Facebook et Twitter, accentuent encore la capacité des communications électroniques à diffuser des rumeurs. Si l'on tape sur le moteur de recherche Google les mots "Facebook et rumeurs" ou "Twitter et rumeurs", on obtient chaque fois environ 12 millions de résultats!

Aux performances techniques d'Internet, à portée de main avec les smartphones, les réseaux ajoutent une dimension sociologique qui favorise les rumeurs: les groupes d'amis sur Facebook ou les "followers" sur Twitter présentent en effet une certaine homogénéité sociale, en partageant les mêmes intérêts et les mêmes préoccupations. Or l'implication – c'est-à-dire le sentiment des sujets d'être concernés par un message – est pour les spécialistes des rumeurs une condition essentielle à leur diffusion.

C'est pourquoi les rumeurs sur Facebook présentent souvent un aspect local et catégoriel. En juin 2009, Facebook Tunisie inquiéta les parents par une rumeur d'enlèvements d'enfants à Tunis. En juillet 2011, une éleveuse de chiens du sud-ouest de la France a été accusée sur Facebook de vouloir euthanasier ses animaux après la faillite de son entreprise. En septembre 2011, des lycéens du nord de la France manifestèrent dans la rue parce qu'une rumeur sur Facebook prétendait que le gouvernement allait supprimer un mois des vacances d'été.

Twitter implique un format de communication – 140 signes au maximum – bien adapté à la diffusion d'informations brèves. Toutes sortes d'informations circulent sur Twitter:

-Des informations vraies, annoncées par des particuliers avant les journalistes. Par exemple: le 15 janvier 2009, l'amerrissage d'un avion sur le fleuve Hudson à New York; le 1er mai 2011, la nouvelle de la mort de Ben Laden; le 14 mai 2011, l'arrestation du politicien français Dominique Strauss-Kahn par la police dans un hôtel de New York.

- Des informations vraies, mais mal interprétées. Ainsi le 1er mai 2011, un informaticien pakistanais informe en direct d'un raid d'hélicoptères sur Abbottabad. On apprendra quelques heures plus tard qu'il s'agissait de l'attaque contre le repaire de Ben Laden.

- Des informations fausses: fin février 2010, Twitter diffuse la rumeur d'une idylle amoureuse entre Carla Bruni (l'épouse du président de la République française, Nicolas Sarkozy) et le chanteur Benjamin Biolay; le 11 mai 2011, une information erronée annonce une collision entre deux rames de métro à Paris; le 10 août 2011, c'est l'annonce inexacte de la mort du pape copte Shenouda III, rumeur reprise par la télévision égyptienne; le 25 août 2011, la ville de Veracruz au Mexique est paniquée par l'annonce d'enlèvements d'enfants dans les écoles par des hommes armés.

Si l'on étudie plus attentivement ces cas de fausses informations, on observe que les mécanismes classiques des rumeurs sont à l'œuvre: mauvaise interprétation d'événements réels, déformation de l'information, circulation de la rumeur dans les milieux concernés, fonction d'alerte et d'avertissement contre des dangers ou bien intérêt pour les ragots sur les personnalités connues. Un "tweet" est un nouveau nom pour la rumeur!

En conclusion, on peut dire que la transmission orale des rumeurs et des légendes urbaines tend à être remplacée par la transmission électronique. Les rumeurs d'aujourd'hui et de demain seront des fausses nouvelles circulant rapidement sur Internet et suivies de démentis tout aussi rapides sur le Net.

BIBLIOGRAPHIE

AINSLEY, Robert, 1997, *Monsieur Bluff et...* Internet, adaptation française d'Arnaud Martin et Jean-Loup Chiflet, Paris, Éditions Anne Carrière, éd. originale 1996.

AMALOU, Florence, 1998, *Internet joue un rôle croissant dans la communication de crise*, Le Monde, vendredi 16 octobre, p. 19

CAMPION-VINCENT, Véronique, et RENARD, Jean-Bruno, 1992, *Légendes urbaines. Rumeurs d'aujourd'hui*, Paris, Payot.

CAMPION-VINCENT, Véronique, et RENARD, Jean-Bruno, 2002, *De source sûre. Nouvelles rumeurs d'aujourd'hui*, Paris, Payot.

RENARD, Jean-Bruno, 1999, *Rumeurs et légendes urbaines*, Paris, PUF, coll. Que sais-je?, n° 3445.

TAÏEB Emmanuel, 2001, "Persistance de la rumeur. Sociologie des rumeurs électroniques", *Réseaux*, n° 106, p. 231-271.

ZUCKERMAN, M. J., 1996, "Anybody with a theory now has "a megaphone"", *USA Today*, 18 septembre, pp. 1A, 2A.

Artigo recebido em: 20 de novembro de 2011.

Aprovado em: 10 de dezembro de 2011.